



Point sur le projet d'adossement de la société NCA Rouiba au groupe BIH

Rouiba, le 16 janvier 2020

Comme annoncé le 30 décembre 2019, après approbation du Conseil d'administration de NCA ROUIBA, un accord a été conclu entre NCA ROUIBA, représentée par Monsieur Slim Othmani, Président du Conseil d'administration, la société Brasseries Internationales Holding Ltd (BIH), représentée par Monsieur Gilles Martignac, et certains actionnaires de NCA ROUIBA (à savoir Madame Thouraya Othmani et Messieurs Slim Othmani, Youssef Salah Othmani et Mohamed Athmani, qui détiennent ensemble 44,04% du capital et des droits de vote de NCA ROUIBA). Ces actionnaires individuels, héritiers du fondateur, Monsieur Salah Othmani, ont manifesté immédiatement leur volonté de prendre part au redressement de l'entreprise emblématique que constitue NCA ROUIBA dans les délais très courts qu'imposait la situation de la Société.

Cet accord a pour objet notamment de sécuriser un apport de fonds propres de la part du groupe BIH par augmentation de capital de NCA ROUIBA et faire face aux difficultés financières actuelles de NCA ROUIBA. Les parties à cet accord entendent se coordonner pour mener une politique commune à l'égard de la Société dans les mois qui viennent, à travers notamment une étroite concertation dans la conduite des affaires de NCA ROUIBA nécessaire à la mise en œuvre du plan d'adossement décrit ci-après.

Dans le cadre de la phase de mise en œuvre de l'accord du 30 décembre 2019, un financement d'urgence en faveur de NCA ROUIBA a été mis en place, avec le soutien du groupe BIH, pour un montant de 945 millions de dinars.

Ce financement d'urgence doit être rapidement accompagné d'une modification de la gouvernance de NCA ROUIBA pour lui assurer le soutien managérial et opérationnel nécessaire (désignation de deux nouveaux administrateurs de NCA ROUIBA issus du groupe BIH et désignation de Monsieur Lotfi Kadaoui (actuellement dirigeant au sein du groupe BIH) en qualité de Directeur Général de NCA ROUIBA, en remplacement de Monsieur Slim Othmani, qui assure actuellement l'intérim de la Direction Générale et demeurera Président du Conseil d'administration de NCA ROUIBA). Ce financement d'urgence serait ultérieurement complété par une augmentation de capital de NCA ROUIBA d'un montant significatif réservée à BIH, et aux termes de laquelle BIH deviendrait le nouvel actionnaire majoritaire de long terme de NCA ROUIBA.

NCA-Rouiba , spa au capital de 849 195 000.00DA,

Zone Industrielle de Rouiba Route nationale N°5 – BP 55 - 16300 -. Algérie.

Tél. : 213(0) 023 87 37 88 Fax : 213 (0) 023 87 37 84 Email : nca@rouiba.com.dz

R.C. : 16/00-0008627B99 / Identifiant fiscal : NIF n° 099916000862732. Art. Imposition : 16420078811



Parallèlement, BIH envisage d'acquérir, dans les prochains jours, la totalité du capital de la société AfricInvest qui détient 14,82% du capital et des droits de vote de NCA ROUIBA.

De plus, il est envisagé un projet d'offre publique de retrait (OPR) de NCA ROUIBA qui serait suivie d'une radiation des actions de NCA ROUIBA de la Bourse des Valeurs d'Alger. Cette OPR-radiation, qui est prévue pour intervenir avant l'augmentation de capital susvisée, est une étape du plan d'adossement dont la mise en œuvre est nécessaire à la sauvegarde et au redressement de NCA ROUIBA.

Ce projet d'OPR-radiation devrait être soumis prochainement à l'examen de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) et de la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs d'Alger (SGBV).

Slim Othmani

Le Président du Conseil